

buer largement la lumière, et les portes ajustées avec soin pour ne pas donner accès à des courants d'air permanents. Combien de bêtes bien constituées sont impuissantes à donner la somme de travail qu'on aurait eu droit d'en attendre, pour la seule raison qu'elles n'ont pas le confort indispensable au maintien d'une bonne santé. Elles sont logées dans des écuries basses, humides, sombres, sans ventilation et trop petites pour le nombre de bêtes qu'on y entretient. Aussi j'ai cru à propos d'attirer l'attention de mes lecteurs sur ce sujet, sans entrer cependant dans des détails qui n'auraient pas leur raison d'être dans le traité actuel.

Le pavé de l'écurie doit être strictement *horizontal*, car de nos jours, la mauvaise habitude de la majorité des cultivateurs de donner une pente de trois à cinq pouces au pavé d'une écurie, dont la longueur mesure supposons neuf à dix pieds, est des plus défectueuses. Il est loin de remplir le but proposé, c'est-à-dire faciliter l'écoulement des urines dont les litières s'imprègnent, car le cheval, par les mouvements, pour ainsi dire continuels qu'il fait pour obtenir l'aplomb, détruit le pavé, en piétinant constamment et facilite l'ambibition des urines.